



AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 004 ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/SJPM/2023 DU 09 FEV 2023

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES MICROPROJETS DANS LES COMMUNES DE FOTOKOL , HILE ALIFA, LOGONE-BIRNI, WAZA, ET ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

N° de Crédit : 6643-CM

N° du Projet : P 161706

Plan de passation des marchés approuvé du 16 janvier 2023, CM-MINEPAT-329511-CS-CQS

- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre des contrats suivant :

COMMUNES	DESCRIPTIONS ACTIVITES
FOTOKOL	Construction de deux hangars de 52 places et d'un hangar pour Boucherie moderne à Fotokol dans la Commune de Fotokol, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord.
HILE ALIFA	Construction d'un (01) entrepôt à Hile-Alifa dans la Commune de Hile-Alifa, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord
LOGONE BIRNI	Construction d'un (01) entrepôt à Zimado dans la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord
WAZA	Construction d'un hangar de 32 places et d'un bloc de latrines au marché de Malia, d'un hangar de 32 places et d'un bloc latrines au marché de Ndiguina dans la Commune de Waza, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord Construction d'un (01) entrepôt à Waza dans la Commune de Waza, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord
ZINA	Construction d'un hangar de 52 places et d'un hangar de 32 places d'arainaba dans la Commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord. Construction d'un (01) entrepôt à Zina dans la Commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord Travaux de réalisation d'un (01) débarcadère à Ivié dans la Commune de Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord

- Les services de consultants comprennent : **(i)** assurer le suivi et le contrôle technique des travaux **(ii)** Analyser les performances techniques et organisationnelles des entreprises ; formuler des recommandations techniques, organisationnelles et de gestion aux entreprises et à l'Unité de Mise en Œuvre du projet (UMOP) en vue de la réalisation des travaux suivant les dispositions contractuelles et les exigences techniques et de respect des plannings d'exécution, **(iii)** Faire respecter toutes les prescriptions du maître d'ouvrage Délégué, **(iv)** Assurer une bonne circulation de l'information entre les différents acteurs du projet, notamment à l'Unité du projet, **(v)** assurer le contrôle et le Suivi environnemental et Social en rapport avec les recommandations des PGES **(vi)** Fournir les rapports périodiques mensuels d'avancement des travaux, **(vii)** Assister l'UMOP dans les opérations de réceptions provisoire et définitive et **(viii)** Toute autre activité entrant normalement dans les attributions d'un bureau d'études et de contrôle pour les travaux similaires.

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Mise en Œuvre du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

3. Le Coordonnateur National, invite les Consultants (Bureau d'Etudes) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (documentation, référence de prestations similaires, expérience de missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

N.B. : Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.

Les critères de présélection sont les suivants :

- (i) Au moins cinq (05) ans dans la conduite des prestations de suivi contrôle de l'exécution des travaux de Construction/ Réhabilitation des Bâtiments et ouvrages hydrauliques.
- (ii) Au moins trois (03) missions de contrôle et surveillance des travaux d'ouvrages marchands (hangars de marchés, boutiques, entrepôts, magasins, parcs à bétail, débarcadère, ...) au cours de cinq (5) dernières années.

4. L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI » de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire, tous les partenaires du groupement sont solidiairement responsables de l'intégralité du contrat. Un Consultant sera **sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualification des consultations (SQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **28 FEV 2023** à 16h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

**« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt
N° 004 /ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/RI/SPM/SJPM/2023 pour le recrutement
d'un consultant (Bureau d'Etudes) en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre dans le cadre de
l'exécution des microprojets dans les communes de Fotokol , Hile Alifa, Logone-birni, Waza,
et Zina, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-nord.»**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Ouvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousseri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousseri

Téléphone : (+237) 698 377 070

E-mail : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com, ingmahamat@gmail.com et bnlgs1992@gmail.com.



Kousseri, le

09 FEV 2023

Abichio Mahamat